

01.01.2024 31.12.2024

Exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés suisses

Table des matières

- 1. Statistiques des assemblées générales analysées
 - 1.1 Analyses effectuées et positions de vote
 - 1.2 Répartition des positions de vote
 - 1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions
- 2. Résumé des positions de vote
- 3. Analyses par société

Etabli le 13.01.2025

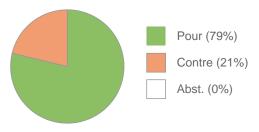


1. Statistiques des assemblées générales analysées

1.1 Analyses effectuées et positions de vote

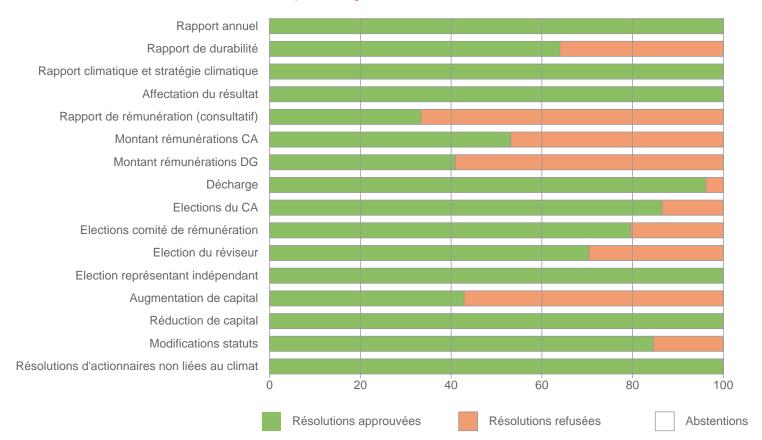
		I				
	Nombre AG	Total	Pour	Contre	Abst.	
Assemblées générales ordinaires	26	641	505	136	0	
Assemblées générales extraordinaires	0	0	0	0	0	
Total	26	641	505	136	0	

1.2 Répartition des positions de vote





1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions



	Résolutions a	pprouvées	Résolutions	refusées	Abs	stentions	Total
Rapport annuel	26	100 %	0	0 %	0	0 %	26
Rapport de durabilité	16	64 %	9	36 %	0	0 %	25
Rapport climatique et stratégie climatique	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1
Affectation du résultat	27	100 %	0	0 %	0	0 %	27
Rapport de rémunération (consultatif)	8	33 %	16	67 %	0	0 %	24
Montant rémunérations CA	17	53 %	15	47 %	0	0 %	32
Montant rémunérations DG	18	41 %	26	59 %	0	0 %	44
Décharge	25	96 %	1	4 %	0	0 %	26
Elections du CA	224	86 %	35	14 %	0	0 %	259
Elections comité de rémunération	78	80 %	20	20 %	0	0 %	98
Election du réviseur	19	70 %	8	30 %	0	0 %	27
Election représentant indépendant	26	100 %	0	0 %	0	0 %	26
Augmentation de capital	3	43 %	4	57 %	0	0 %	7
Réduction de capital	4	100 %	0	0 %	0	0 %	4
Modifications statuts	11	85 %	2	15 %	0	0 %	13
Résolutions d'actionnaires non liées au climat	2	100 %	0	0 %	0	0 %	2



2. Résumé des positions de vote

Type d'assemblée générale

AGO Assemblée générale ordinaire

AGE Assemblée générale extraordinaire

MIX Assemblée générale mixte Vote

✓ Pour

Partiellement pour

X Contre

Abstention

			Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires anti-ESG	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
Société	Date	Туре	Ral	Ral	Raj	Aff	Rai	Mo	Mo	Déc	Ele	Ele	Ele	Ele	Ani	Réc	Str	Mo	Fus	Ré	Rés	Rés	Aut
ABB	21.03.2024	AGO	~	~		~	×	~	×	*	~	*	*	~									
Adecco	11.04.2024	AGO	~	~		~	~	×	×	~	~	~	~	~	×			~					
Alcon	08.05.2024	AGO	~	X		~	X	~	×	~		~	~	~									
Bucher Industries	18.04.2024	AGO	~	X		~	~	~	~	~	~	~	×	~									
Emmi	11.04.2024	AGO	~	~		~		~	~	~	lacktriangle	~	~	~									
Geberit	17.04.2024	AGO	~	~		~	×	~	×	~	~	~	~	~									
Givaudan	21.03.2024	AGO	~	~		~	~	~	•	~	•	~	~	~									
Holcim	08.05.2024	AGO	✓	~	~	~	×	×	×	~	~	~	~	~									
Kühne + Nagel	08.05.2024	AGO	~	X		~	×	×	×	~	•	×	~	~	×			•					
Logitech	04.09.2024	AGO	~	~		~	×	~	×	~	•	•	~	~								~	
Lonza	08.05.2024	AGO	~	~		~	~	~	•	~	~	~	X	~									
Nestlé	18.04.2024	AGO	~	X		~	X	~	×	~	•	~	~	~		~						~	
Novartis	05.03.2024	AGO	~	~		~	×	×	×	~	~	~	~	~		~							
Partners Group	22.05.2024	AGO	~	X		~	×	×	•	~	•	~	~	~	~								
Richemont	11.09.2024	AGO	~	~		~		×	×	~	•	•	×	~									
Sandoz Group	30.04.2024	AGO	~	~		~	×	~	×	~	~	~	~	~									
Siegfried	18.04.2024	AGO	~	~			×	~	•	~	~	~	×	~	~	~							
Sika	26.03.2024	AGO	~	~		~	~	~	~	~	~	~	~	~									
Straumann	12.04.2024	AGO	~	~		~	×	×	•	~	•	•	~	~									
Swatch Group	08.05.2024	AGO	~			~		•	•	×	•	•	×	~				~					
Swiss Life	15.05.2024	AGO		×		_	_			_			X					~					



Société	Date	Туре	Rapport annuel	. Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires anti-ESG	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
Swiss Re	12.04.2024	AGO	~	~		~	~	×		~	~	~	~	Y									
Temenos	07.05.2024	AGO	~	~		~	X	×	X	~	~	X	×	~	×								
UBS	24.04.2024	AGO	~	X		~	X	×	X	~	~	~	•	~	X								
VAT Group	14.05.2024	AGO	~	X		~	~	~	~	~	~	~	~	~									
Zurich Insurance Group	10.04.2024	AGO	_	X		~	×	~	×	~		•	~	~									



3. Analyses par société

ABB

Assemblée générale ordinaire du 21.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✔ 90 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 94 %
7	Elections au conseil d'administration				
7.1	Réélection de M. David E. Constable	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Réélection de M. Frederico F. Curado	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Réélection de M. Lars Förberg	POUR	POUR		✓ 99 %
7.4	Election de M. Johan Forssell	POUR	POUR		✓ 90 %
7.5	Réélection de Mme Denise Johnson	POUR	POUR		✓ 100 %
7.6	Réélection de Mme Jennifer Xin-Zhe Li	POUR	POUR		✓ 99 %
7.7	Réélection de Mme Geraldine Matchett	POUR	POUR		✓ 100 %
7.8	Réélection de M. David Meline	POUR	POUR		✓ 100 %
7.9	Election de M. Mats Rahmström	POUR	POUR		✓ 92 %
7.10	Réélection de M. Peter R. Voser en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 92 %
8	Elections au comité de rémunération				
8.1	Réélection de M. David E. Constable au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
8.2	Réélection de M. Frederico F. Curado au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
8.3	Réélection de Mme Jennifer Xin-Zhe Li au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Réélection de Zehnder Bolliger & Partner en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 98 %
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 99 %



Adecco

Assemblée générale ordinaire du 11.04.2024

complete annuals 1.2 Vate consultatif sur le rapport de rémunération POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR	N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.3 Approbation du repopri de durabilité POUR POUR POUR 90 % 2 Déctaigne aux membres du conseil d'administration et de la direction générale du serve de la conseil d'administration et de la direction générale de la conseil d'administration et de la direction générale de la conseil d'administration et de la direction générale de la conseil d'administration de la direction générale de la conseil d'administration de la direction générale de la conseil d'administration de la direction générale d'invention qu'invention qu'inventio	1.1		POUR	POUR		✓ 100 %
2 Décision sur l'emplos du bénéfice et sur le dividende POUR POUR 3 Décharge sux membres du conseil d'administration et de la des décision générale 4.1 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 4.3 La structure de la rémunération 4.4 La structure de la rémunération 5.1.1 Elections au conseil d'administration 5.1.2 Rédection de Mine Ranche Duan 5.1.2 Rédection de Dr. Rainer Alexander Gut 5.2 POUR 5.2 Rédection de Dr. Rainer Alexander Gut 5.2 POUR 5.2 Rédection de Dr. Rainer Alexander Gut 5.3 Rédection de Mine Sandhya Veriugopal 5.3 POUR 5.3 Rédection de Mine Sandhya Veriugopal 5.3 Rédection de Mine Sandhya Veriugopal 5.4 POUR 5.5 POUR 5.5 POUR 5.6 Rédection de Mine Sandhya Veriugopal 5.6 POUR 5.7 Rédection de Mine Ranchel Duan au comité de rémunération 5.2 Rédection de Mine Ranchel Duan au comité de rémunération 5.2 Rédection de Mine Ranchel Duan au comité de rémunération 5.2 Rédection de Mine Ranchel Duan au comité de rémunération 5.2 Rédection de Mine Ranchel Duan au comité de rémunération 5.3 Rédection de Mine Ranchel Duan au comité de rémunération 5.4 Election de Prioevate mouve de la rémunéra	1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR		✓ 78 %
3 Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale conseil d'administration et de la direction générale conseil d'administration totale du conseil d'administration totale du conseil d'administration versée par des sociétés comparables. 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale conseile d'administration de la direction générale conseile d'administration de la direction générale conseile d'administration totale de la direction générale conseile d'administration et de la direction générale conseile d'administration et de la direction générale conseile d'administration et d'administration e	1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 99 %
direction genérale 1-1 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration versée par des sociétés compariables. 1-2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 1-2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 1-2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 1-3 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 1-4 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 1-5 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 1-5 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 1-5 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 1-5 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction de Mine facilité de la feminération de la constitut de la rémunération par de la constitut de la rémunération en respecte pas les lignes directions de l'éthos. 1-5 Vote contraignant prospectif sur la rémunération province de la feminération par de la feminération par de la feminération par de la feminération province de président du conseil d'administration pour pour pour pour pour pour pour pour	2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
sonsell d'administration versée par des sociongrantibles. 14.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale 4.2 Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la la direction générale 4.3 Le montant maximal qui pourrait être finalement puyée est significativement supérior un autorité des administration 5.1 Elections au conseil d'administration 5.1.1 Réélection de M. Jean-Christophe Deslarzes en tant que membre et président du conseil d'administration 5.1.2 Réélection de M. Rachel Dusin POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR	3	<u> </u>	POUR	POUR		✓ 99 %
direction générale La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Éthos. 5.1 Elections au conseil d'administration 5.1. Réélection de M. Jean-Christophe Deslarzes en tant que membre et président du conseil d'administration 5.1.2 Réélection de M. Jean-Christophe Deslarzes en tant que pour pour pour pour pour ce président du conseil d'administration 5.1.2 Réélection de M. Jean-Christophe Deslarzes en tant que pour pour pour pour pour ce président du conseil d'administration 5.1.2 Réélection de M. Jean-Christophe Deslarzes en tant que pour pour pour pour ce de 3% 5% 5% 5% 5% 5% 5% 5% 5% 5% 5% 5% 5% 5%	4.1		POUR	• CONTRE	supérieure à la rémunération versée	✓ 91 %
Section Réfection de M. Jean-Christophe Deslarzes en tant que membre et président du conseil d'administration POUR	4.2		POUR	• CONTRE	finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices	✓ 90 %
Section Réfection de M. Jean-Christophe Deslarzes en tant que membre et président du conseil d'administration POUR	5.1	Elections au conseil d'administration				
5.2.3 Réélection de Dr. Rainer Alexander Gut POUR POUR \$\text{POUR}\$ 5.1.4 Réélection de Dr. Didier Lamouche POUR POUR POUR \$\text{POUR}\$ 5.1.5 Réélection de Mme Kathleen P. Taylor POUR POUR POUR \$\text{POUR}\$ 5.1.6 Réélection de Mme Sandhya Venugopal POUR POUR POUR \$\text{POUR}\$ 5.1.7 Réélection de Mme Regula Wallimann POUR POUR POUR \$\text{POUR}\$ 5.1.8 Election de M. Stefano Grassi POUR POUR POUR \$\text{POUR}\$ 5.1.8 Election de M. Stefano Grassi POUR POUR POUR \$\text{POUR}\$ 5.1.8 Réélection de M. Stefano Grassi POUR POUR POUR \$\text{POUR}\$ 5.2.1 Réélection de Mme Rachel Duan au comité de rémunération POUR POUR POUR \$\text{POUR}\$ 5.2.2 Réélection de Dr. Didier Lamouche au comité de rémunération POUR POUR POUR \$\text{POUR}\$ 5.2.3 Réélection de Mme Kathleen P. Taylor au comité de rémunération POUR POUR POUR \$\text{POUR}\$ 5.3 Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant indépendant indépendant POUR POUR POUR \$\text{POUR}\$ 5.4 Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision des statuts 6.1 Modification des statuts 6.2 Modification des statuts 6.3 Modification des statuts Pour refliéter la révision du droit suisse POUR POUR POUR \$\text{POUR}\$ 6.3 Modification des statuts: Registre des actions et certificats POUR POUR L'autorisation permet une réduction du capital sans justification adéquate.	5.1.1		POUR	POUR		✓ 79 %
5.1.4 Réélection de Dr. Didier Lamouche POUR POUR POUR \$\begin{array}{c} POUR \\ POUR	5.1.2	Réélection de Mme Rachel Duan	POUR	POUR		✓ 85 %
5.1.5 Réélection de Mme Kathleen P. Taylor POUR POUR POUR	5.2.3	Réélection de Dr. Rainer Alexander Gut	POUR	POUR		✓ 83 %
5.1.6 Réélection de Mme Sandhya Venugopal POUR POUR POUR \$\frac{2}{2}\$ 100 % 5.1.7 Réélection de Mme Regula Wallimann POUR POUR POUR \$\frac{2}{2}\$ 85 % 5.1.8 Election de Mme Regula Wallimann POUR POUR POUR \$\frac{2}{2}\$ 100 % 5.2 Elections au comité de rémunération 5.2.1 Réélection de Mme Rachel Duan au comité de rémunération POUR POUR \$\frac{2}{2}\$ 100 % 5.2.2 Réélection de Dr. Didier Lamouche au comité de rémunération POUR POUR \$\frac{2}{2}\$ 100 % 5.2.3 Réélection de Mme Kathleen P. Taylor au comité de rémunération POUR POUR \$\frac{2}{2}\$ 100 % 5.2.3 Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant \$\frac{2}{2}\$ 100 % 6.4 Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision \$\frac{2}{2}\$ 100 % 6.5 Modification des statuts 6.1 Modification des statuts pour reflièter la révision du droit suisse POUR POUR \$\frac{2}{2}\$ 100 % 6.2 Modification des statuts: Registre des actions et certificats POUR POUR \$\frac{2}{2}\$ 100 % 6.3 Création d'une marge de fluctuation du capital POUR \$\frac{2}{2}\$ 100 % 6.3 Création d'une marge de fluctuation du capital POUR \$\frac{2}{2}\$ 100 % 6.3 Création d'une marge de fluctuation du capital POUR \$\frac{2}{2}\$ 100 % 6.3 L'autorisation permet une réduction du capital sans justification adéquate.	5.1.4	Réélection de Dr. Didier Lamouche	POUR	POUR		✓ 83 %
5.1.7 Réélection de Mme Regula Wallimann POUR POUR POUR ✓ 85 % 5.1.8 Election de M. Stefano Grassi POUR POUR POUR ✓ 100 % 5.2 Elections au comité de rémunération 5.2.1 Réélection de Mme Rachel Duan au comité de rémunération POUR POUR POUR ✓ 84 % 5.2.2 Réélection de Dr. Didier Lamouche au comité de rémunération POUR POUR POUR ✓ 76 % 5.2.3 Réélection de Mme Kathleen P. Taylor au comité de rémunération POUR POUR POUR ✓ 83 % 5.2.3 Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant POUR POUR POUR POUR ✓ 100 % 5.4 Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision 6 Modification des statuts 6.1 Modification des statuts pour refliéter la révision du droit suisse POUR POUR POUR ✓ 100 % 6.2 Modification des statuts: Registre des actions et certificats POUR POUR L'autorisation permet une réduction du d'actions 6.3 Création d'une marge de fluctuation du capital POUR L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	5.1.5	Réélection de Mme Kathleen P. Taylor	POUR	POUR		✓ 83 %
5.1.8 Election de M. Stefano Grassi POUR POUR FOUR POUR Elections au comité de rémunération 5.2.1 Réélection de Mme Rachel Duan au comité de rémunération POUR POUR FOUR FOUR POUR FOUR POUR FOUR POUR FOUR FOUR POUR FOUR FOU	5.1.6	Réélection de Mme Sandhya Venugopal	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2 Elections au comité de rémunération 5.2.1 Réélection de Mme Rachel Duan au comité de rémunération POUR POUR POUR 5.2.2 Réélection de Dr. Didier Lamouche au comité de rémunération POUR POUR 5.2.3 Réélection de Mme Kathleen P. Taylor au comité de rémunération POUR POUR 5.2.3 Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant POUR POUR 5.3 Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant POUR POUR 5.4 Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision POUR POUR POUR 6. Modification des statuts 6.1 Modification des statuts pour refléter la révision du droit suisse POUR POUR 6.2 Modification des statuts: Registre des actions et certificats d'actions 6.3 Création d'une marge de fluctuation du capital 6.4 POUR POUR CONTRE L'autorisation permet une réduction du capital sans justification adéquate.	5.1.7	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR		✓ 85 %
5.2.1 Réélection de Mme Rachel Duan au comité de rémunération POUR POUR . 5.2.2 Réélection de Dr. Didier Lamouche au comité de rémunération POUR POUR . 5.2.3 Réélection de Mme Kathleen P. Taylor au comité de rémunération POUR POUR . 5.2.3 Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant . 5.3 Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant pOUR POUR . 5.4 Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision . 6 Modification des statuts 6.1 Modification des statuts pour refliéter la révision du droit suisse POUR POUR . 6.2 Modification des statuts: Registre des actions et certificats pOUR POUR . 6.3 Création d'une marge de fluctuation du capital . 6 POUR CONTRE L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	5.1.8	Election de M. Stefano Grassi	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2.2 Réélection de Dr. Didier Lamouche au comité de rémunération POUR POUR 5.2.3 Réélection de Mme Kathleen P. Taylor au comité de rémunération POUR POUR 5.3 Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant POUR POUR 5.4 Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision POUR POUR 6. Modification des statuts 6.1 Modification des statuts pour refliéter la révision du droit suisse POUR POUR 6.2 Modification des statuts: Registre des actions et certificats POUR POUR 6.3 Création d'une marge de fluctuation du capital POUR 6.4 L'autorisation permet une réduction du capital POUR 6.5 CONTRE L'autorisation permet une réduction du capital sans justification adéquate.	5.2	Elections au comité de rémunération				
5.2.3 Réélection de Mme Kathleen P. Taylor au comité de rémunération 5.3 Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant 5.4 Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision 6 Modification des statuts 6.1 Modification des statuts pour refliéter la révision du droit suisse POUR POUR 6.2 Modification des statuts: Registre des actions et certificats d'actions 6.3 Création d'une marge de fluctuation du capital POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR CONTRE L'autorisation permet une réduction du capital sans justification adéquate.	5.2.1	Réélection de Mme Rachel Duan au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 84 %
rémunération 5.3 Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant 5.4 Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision 6 Modification des statuts 6.1 Modification des statuts pour refliéter la révision du droit suisse POUR POUR 6.2 Modification des statuts: Registre des actions et certificats d'actions 6.3 Création d'une marge de fluctuation du capital POUR CONTRE L'autorisation permet une réduction du capital POW capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	5.2.2	Réélection de Dr. Didier Lamouche au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 76 %
indépendant 5.4 Election de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision 6 Modification des statuts 6.1 Modification des statuts pour refliéter la révision du droit suisse POUR POUR 6.2 Modification des statuts: Registre des actions et certificats d'actions 6.3 Création d'une marge de fluctuation du capital POUR CONTRE L'autorisation permet une réduction du capital sans justification adéquate. Contre l'autorisation permet une réduction du capital sans justification adéquate.	5.2.3	•	POUR	POUR		✓ 83 %
révision 6 Modification des statuts 6.1 Modification des statuts pour refliéter la révision du droit suisse POUR POUR 6.2 Modification des statuts: Registre des actions et certificats d'actions 6.3 Création d'une marge de fluctuation du capital POUR CONTRE L'autorisation permet une réduction du capital sans justification adéquate.	5.3		POUR	POUR		✓ 100 %
6.1 Modification des statuts pour refliéter la révision du droit suisse POUR POUR 6.2 Modification des statuts: Registre des actions et certificats POUR POUR 6.3 Création d'une marge de fluctuation du capital POUR POUR CONTRE L'autorisation permet une réduction du capital pour capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	5.4	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2 Modification des statuts: Registre des actions et certificats d'actions POUR POUR Contre L'autorisation permet une réduction du capital pour capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	6	Modification des statuts				
d'actions 6.3 Création d'une marge de fluctuation du capital POUR CONTRE L'autorisation permet une réduction du 190 % capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	6.1	Modification des statuts pour reflléter la révision du droit suisse	POUR	POUR		✓ 100 %
capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	6.2		POUR	POUR		✓ 100 %
6.4 Modification des statuts: Autres modifications POUR POUR ✓ 97 %	6.3	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	• CONTRE	capital de plus de 5% du capital sans	✔ 90 %
	6.4	Modification des statuts: Autres modifications	POUR	POUR		✓ 97 %



Alcon

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	• CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu. Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs.	✓ 95 %
				Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	
				La société ne soumet pas un vote annuel sur son rapport climatique et le rapport climatique ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	X 49 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %
6	Elections au conseil d'administration				
6.1	Réélection de M. Michael Ball en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2	Réélection de Mme Lynn Bleil	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Réélection de Dr. Raquel C. Bono	POUR	POUR		✓ 100 %
6.4	Réélection de Dr. Arthur Cummings	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Réélection de M. David J. Endicott	POUR	• CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✔ 93 %
6.6	Réélection de M. Thomas H. Glanzmann	POUR	POUR		✓ 99 %
6.7	Réélection de Dr. Keith Grossman	POUR	POUR		✓ 94 %
6.8	Réélection de M. Scott Maw	POUR	POUR		✓ 99 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position Notre comm	nentaire Résultat
6.9	Réélection de Mme Karen May	POUR	POUR	✓ 99 %
6.10	Réélection de Mme Ines Pöschel	POUR	POUR	✓ 98 %
6.11	Réélection de Dr. Dieter Spälti	POUR	POUR	✓ 100 %
7	Elections au comité de rémunération			
7.1	Réélection de M. Thomas H. Glanzmann au comité de rémunération	POUR	POUR	✓ 90 %
7.2	Réélection de M. Scott Maw au comité de rémunération	POUR	POUR	✓ 91 %
7.3	Réélection de Mme Karen May au comité de rémunération	POUR	POUR	✔ 89 %
7.4	Réélection de Mme Ines Pöschel au comité de rémunération	POUR	POUR	✓ 90 %
8	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	✓ 100 %



Bucher Industries

Assemblée générale ordinaire du 18.04.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.a	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.b	Approbation du rapport de durabilité	POUR	• CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.	✓ 95 %
				Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.	
				Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs.	
				La société ne soumet pas un vote annuel sur son rapport climatique et le rapport climatique ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration				
4.1.a	Réélection de Mme Anita Hauser	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.b	Réélection de M. Michael Hauser	POUR	POUR		✓ 92 %
4.1.c	Réélection de M. Martin Hirzel	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.d	Réélection de M. Urs Kaufmann	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.e	Réélection de M. Stefan Scheiber	POUR	POUR		✓ 94 %
4.2	Election de M. Urs Kaufmann en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 87 %
4.3	Elections au comité de rémunération				
4.3.a	Réélection de Mme Anita Hauser au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 86 %
4.3.b	Election de M. Stefan Scheiber au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 94 %
4.4	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	• CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 40 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %
5.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 97 %
5.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR		✓ 72 %
5.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR		✓ 95 %



Emmi

Assemblée générale ordinaire du 11.04.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale				
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la Commission consultative Agriculture	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 89 %
5.1	Elections au conseil d'administration				
5.1.1	Réélection de M. Urs Riedener en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 93 %
5.1.2	Réélection de Mme Monique Bourquin	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de M. Dominik Bürgy	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.4	Réélection de M. Thomas Grüter	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.5	Réélection de Mme Christina Johansson	POUR	• CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 95 %
5.1.6	Réélection de Mme Nadja Lang	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.7	Réélection de M. Hubert Muff	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.8	Réélection de Mme Diana Strebel	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.9	Réélection de M. Werner Weiss	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2	Elections au comité de nomination et rémunération				
5.2.1	Réélection de M. Urs Riedener au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 94 %
5.2.2	Réélection de Mme Monique Bourquin au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 98 %
5.2.3	Réélection de M. Thomas Grüter au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2.4	Election de M. Dominik Bürgy au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de M. Pascal Engelberger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %



Geberit

Assemblée générale ordinaire du 17.04.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration				
5.1.1	Réélection de M. Albert M. Baehny en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 89 %
5.1.2	Réélection de M. Thomas Bachmann	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.3	Réélection de Dr. Felix R. Ehrat	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.4	Réélection de Dr. Werner Karlen	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.5	Réélection de Mme Bernadette Koch	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.6	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Elections au comité de rémunération				
5.2.1	Réélection de Mme Eunice Zehnder-Lai au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 90 %
5.2.2	Réélection de M. Thomas Bachmann au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2.3	Réélection de Dr. Werner Karlen au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 93 %
6	Réélection de hba Rechtsanwälte AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 88 %
8.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. Le lien entre rémunération et	✓ 61 %
				performance n'est pas démontré. L'utilisation des enveloppes de rémunération n'est pas jugée conforme avec les demandes approuvées lors de la précédente assemblée générale.	
8.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
8.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 89 %



Givaudan

Assemblée générale ordinaire du 21.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
I	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR		✓ 91 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1	Elections au conseil d'administration				
5.1.1	Réélection de M. Victor Waldemar Balli	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.2	Réélection de Mme Ingrid Deltenre	POUR	POUR		✓ 96 %
6.1.3	Réélection de Dr. Olivier A. Filliol	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.4	Réélection de Mme Sophie Gasperment	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.5	Réélection de M. Calvin Grieder en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 84 %
6.1.6	Réélection de M. Roberto Guidetti	POUR	• CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 75 %
5.1.7	Réélection de M. Tom Knutzen	POUR	• CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 59 %
5.2	Elections au comité de rémunération				
6.2.1	Réélection de M. Victor Waldemar Balli au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2.2	Réélection de Mme Ingrid Deltenre au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 94 %
6.2.3	Réélection de Dr. Olivier A. Filliol au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3	Réélection de M. Manuel Isler en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 97 %
6.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
7.2.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 96 %
7.2.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	• CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne	✓ 91 %
				respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	



Holcim

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 91 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 99 %
1.4	Vote consultatif sur le rapport climatique	POUR	POUR		✓ 95 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende				
3.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1-4.2	Elections au conseil d'administration				
4.1.1	Réélection de Dr. Jan Jenisch en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.2	Réélection de Prof. Dr. Philippe Block	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de M. Kim Fausing	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de Mme Leanne Geale	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.5	Réélection de Mme Naina Lal Kidwai	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.6	Réélection de Dr. Ilias Läber	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Réélection de M. Jürg Oleas	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.8	Réélection de Mme Claudia Sender Ramirez	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.9	Réélection de Mme Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2.1	Election de Mme Catrin Hinkel	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.2	Election de M. Michael H. McGarry	POUR	POUR		✓ 99 %
4.3-4.4	Elections au comité de nomination et rémunération				
4.3.1	Réélection de Dr. Ilias Läber au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3.2	Réélection de M. Jürg Oleas au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3.3	Réélection de Mme Claudia Sender Ramirez au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3.4	Réélection de Mme Hanne Birgitte Breinbjerg Sørensen au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
4.4.1	Election de M. Michael H. McGarry au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
4.5.1	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5.2	Réélection de Dr. Sabine Burkhalter Kaimakliotis en tant que représentante indépendante	POUR	POUR		✓ 100 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 92 %



Kühne + Nagel

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 97 %
4	Elections au conseil d'administration				
4.1.a	Réélection de M. Dominik Bürgy	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.b	Réélection de M. Karl Gernandt	POUR	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 16 ans, diverses raisons) et l'indépendance du conseil est insuffisante (44.4%).	✓ 88 %
				Il préside le comité de nomination, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	
4.1.c	Réélection de M. Klaus-Michael Kühne	POUR	• CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 49 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 92 %
				Il a 87 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
4.1.d	Réélection de M. Tobias B. Staehelin	POUR	• CONTRE	Il représente un actionnaire et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 97 %
				Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important) et l'indépendance du conseil est insuffisante (44.4%).	
4.1.e	Réélection de Mme Hauke Stars	POUR	• CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 90 %
4.1.f	Réélection de Dr. Martin Wittig	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.g	Réélection de Dr. sc. tech. Jörg Wolle	POUR	• CONTRE	Il n'est pas indépendant (représentant d'un actionnaire important, durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (44.4%).	✓ 92 %
				La composition du conseil est insatisfaisante.	
4.2.a	Election de Mme Anne-Catherine Berner	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2.b	Election de M. Dominik de Daniel	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Réélection de Dr. sc. tech.Jörg Wolle en tant que président du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. sc. tech. Wolle au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✔ 92 %
4.4	Elections au comité de nomination et rémunération				
4.4.a	Réélection de M. Karl Gernandt au comité de nomination et rémunération	POUR	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gernandt au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✔ 80 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.4.b	Réélection de M. Klaus-Michael Kühne au comité de nomination et rémunération	POUR	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Kühne au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 80 %
4.4.c	Réélection de Mme Hauke Stars au comité de nomination et rémunération	POUR	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Stars au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 89 %
4.5	Réélection de M. Stefan Mangold en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Election de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 90 %
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	• CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs. Le rapport ne contient pas d'objectifs	✔ 98 %
				ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 77 %
7.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 96 %
7.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✔ 80 %
8	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	• CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital de plus de 20% du capital déjà émis L'autorisation permet une réduction du	✔ 92 %
				capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	
9	Modifications des statuts				
9.1	Modification des statuts : But social	POUR	POUR		✓ 100 %
9.2	Modification des statuts : Actions, annonces et for	POUR	POUR		✓ 99 %
9.3	Modification des statuts : Assemblée générale, réserve et distribution des bénéfices	POUR	POUR		✓ 100 %
9.4	Modification des statuts : Board of directors and remuneration	POUR	• CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes.	✔ 97 %



Logitech

Assemblée générale ordinaire du 04.09.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur la rémunération des membres des organes dirigeants	POUR	• CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✔ 80 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération suisse	POUR	• CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✔ 80 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Elections au conseil d'administration				
7.a	Réélection de Mme Wendy Becker	POUR	POUR		✓ 94 %
7.b	Réélection de Dr. Edouard Bugnion	POUR	POUR		✓ 100 %
7.c	Réélection de M. Guy Gecht	POUR	POUR		✓ 99 %
7.d	Réélection de M. Christopher Jones	POUR	POUR		✓ 99 %
7.e	Réélection de Mme Marjorie Lao	POUR	POUR		✓ 97 %
7.f	Réélection de Mme Neela Montgomery	POUR	• CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 93 %
7.g	Réélection de M. Frankie Ng	POUR	POUR		✓ 99 %
7.h	Réélection de Mme Deborah Thomas	POUR	POUR		✓ 99 %
7.i	Réélection de M. Sascha Zahnd	POUR	POUR		✓ 99 %
7.j	Election de M. Donald Allan	POUR	POUR		✓ 96 %
7.k	Election de Mme Johanna W. (Hanneke) Faber	POUR	• CONTRE	Elle est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✔ 89 %
7.I	Election de M. Owen Mahoney	POUR	POUR		✓ 99 %
В	Election du président du conseil d'administration				
8.a	Réélection de Mme Wendy Becker en tant que président du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	Le conseil d'administration refuse d'inscrire une résolution d'actionnaire validement déposée à l'ordre du jour.	✓ 86 %
8.b	Résolution d'actionnaire: Election de M. Guy Gecht en tant que président du conseil d'administration	CONTRE	• POUR	La résolution est clairement formulée et dûment motivée.	X 14 %
				La résolution respecte les principes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise.	
				La résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	
9	Elections au comité de rémunération				



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.a	Réélection de Mme Neela Montgomery au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Montgomery au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
9.b	Réélection de M. Frankie Ng au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
9.c	Réélection de Mme Deborah Thomas au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
9.d	Election de M. Donald Allan au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 95 %
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 82 %
12	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 99 %
13	Réélection de l'Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wüger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 99 %



Lonza

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration				
6.1.a	Réélection de Dr. Marion Helmes	POUR	POUR		✓ 97 %
6.1.b	Réélection de Dr. Angelica Kohlmann	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.c	Réélection de M. Christoph Mäder	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.d	Réélection de Prof. Dr. Roger M. Nitsch	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.e	Réélection de Mme Barbara Richmond	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.f	Réélection de M. Jürgen B. Steinemann	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.g	Réélection de Prof. Dr. Olivier Verscheure	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Election de M. Jean-Marc Huët	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Election de M. Jean-Marc Huët en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Elections au comité de rémunération				
6.4.a	Réélection de Dr. Angelica Kohlmann au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4.b	Réélection de M. Christoph Mäder au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 94 %
6.4.c	Réélection de M. Jürgen B. Steinemann au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de Deloitte en tant qu'organe de révision pour 2025	POUR	• CONTRE	La proposition de réélection des auditeurs pour le prochain exercice ne permet pas d'évaluer en connaissance de cause l'indépendance des auditeurs.	✓ 93 %
8	Réélection de ThomannFischer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 96 %
10.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
10.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 89 %



Nestlé

Assemblée générale ordinaire du 18.04.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 84 %
				Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	
				La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	• CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.	✓ 91 %
				Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	
				La société ne soumet pas un vote annuel sur son rapport climatique et le rapport climatique ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
				La société est sujette à de graves controverses qui ne sont pas traitées dans le rapport de durabilité.	
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1	Elections au conseil d'administration				
4.1.1	Réélection de M. Paul Bulcke en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 88 %
4.1.2	Réélection de Dr. Ulf Mark Schneider	POUR	• CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 90 %
4.1.3	Réélection de Dr. Renato Fassbind	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de M. Pablo Isla Álvarez de Tejera	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.5	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de M. Dick Boer	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.7	Réélection de M. Dinesh C. Paliwal	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.8	Réélection de Mme Hanne de Mora	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.9	Réélection de Mme Lindiwe Majele Sibanda	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.10	Réélection de Mme Chris Leong	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.11	Réélection de M. Luca Maestri	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.12	Réélection de M. Rainer M. Blair	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.13	Réélection de Mme Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch	POUR	POUR		✓ 98 %
4.2	Election de Mme Geraldine Matchett	POUR	POUR		✓ 100 %
4.3	Elections au comité de rémunération				
4.3.1	Réélection de M. Dick Boer au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 94 %
4.3.1	Réélection de M. Dick Boer au comité de rémunération	POUR	POUR		~



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.3.2	Réélection de Prof. Dr. Patrick Aebischer au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
4.3.3	Réélection de M. Pablo Isla Álvarez de Tejera au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 93 %
4.3.4	Réélection de M. Dinesh C. Paliwal au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 100 %
4.5	Réélection de Hartmann Dreyer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 95 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✔ 88 %
6	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Résolution d'actionnaire: modification des statuts concernant la vente d'alliments plus sains et moins sains	CONTRE	• POUR	La résolution est clairement formulée et dûment motivée.	X 11 %
				La résolution vise à améliorer les pratiques de la société en matière de responsabilité sociale.	
				La résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	



Novartis

Assemblée générale ordinaire du 05.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 98 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 97 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 92 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✔ 90 %
5.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✔ 84 %
6	Elections au conseil d'administration				
6.1	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 96 %
6.2	Réélection de Dr. Nancy C. Andrews	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Réélection de M. Ton Büchner	POUR	POUR		✓ 88 %
6.4	Réélection de M. Patrice Bula	POUR	POUR		✓ 87 %
6.5	Réélection de Mme Elizabeth Doherty	POUR	POUR		✓ 96 %
6.6	Réélection de Mme Bridgette P. Heller	POUR	POUR		✓ 97 %
6.7	Réélection de M. Daniel Hochstrasser	POUR	POUR		✓ 97 %
6.8	Réélection de M. Frans van Houten	POUR	POUR		✓ 97 %
6.9	Réélection de Dr. Simon Moroney	POUR	POUR		✓ 98 %
6.10	Réélection de Mme Ana de Pro Gonzalo	POUR	POUR		✓ 99 %
6.11	Réélection de Prof. Dr. Charles L. Sawyers	POUR	POUR		✓ 95 %
6.12	Réélection de M. William T. Winters	POUR	POUR		✓ 96 %
6.13	Réélection de M. John D. Young	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Elections au comité de rémunération				
7.1	Réélection de M. Patrice Bula au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 86 %
7.2	Réélection de Mme Bridgette P. Heller au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 94 %
7.3	Réélection de Dr. Simon Moroney au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
7.4	Réélection de M. William T. Winters au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 94 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 99 %
9	Réélection de M. Peter Andreas Zahn en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 99 %



Partners Group

Assemblée générale ordinaire du 22.05.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	• CONTRE	Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.	✓ 96 %
				Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	POUR		✓ 92 %
5	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 84 %
				La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
6.1	Vote contraignant sur la rémunération fixe du conseil d'administration pour le mandat 2024/2025	POUR	• CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 94 %
6.2	Vote contraignant sur la rémunération à long terme attribuée au conseil d'administration pendant le mandat 2023/2024	POUR	• CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 92 %
				Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	
6.3	Vote contraignant sur les autres rémunérations du conseil d'administration pour le mandat 2023/2024	POUR	• CONTRE	La rémunération des membres exécutifs du conseil (qui ne font pas partie de la direction générale) est excessive.	✓ 92 %
6.4	Vote contraignant sur la rémunération de base de la direction générale pour 2025	POUR	• CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 92 %
6.5	Vote contraignant sur la rémunération à long terme attribuée à la direction générale en 2023	POUR	• CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✔ 88 %
				Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	
				Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	
6.6	Vote contraignant sur la rémunération à long terme attribuée aux anciens membres de la direction générale en 2023	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 91 %
6.7	Vote contraignant sur les autres rémunérations de la direction générale pour 2023	POUR	POUR		✓ 96 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.1	Elections au conseil d'administration				
7.1.1	Réélection de M. Steffen Meister (exécutif) en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	Le conseil d'administration comporte trop d'administrateurs exécutifs par rapport à la pratique suisse.	✓ 78 %
7.1.2	Réélection de Dr. Marcel Erni (exécutif)	POUR	POUR		✓ 89 %
7.1.3	Réélection de M. Alfred Gantner (exécutif)	POUR	POUR		✓ 92 %
7.1.4	Réélection de Mme Anne Lester	POUR	POUR		✓ 94 %
7.1.5	Réélection de Mme Gaëlle Olivier	POUR	POUR		✓ 92 %
7.1.6	Réélection de M. Urs Wietlisbach (exécutif)	POUR	POUR		✓ 92 %
7.1.7	Réélection de Mme Flora Zhao	POUR	POUR		✓ 84 %
7.2	Elections au comité de nomination et rémunération				
7.2.1	Réélection de Mme Flora Zhao au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 80 %
7.2.2	Réélection de Mme Anne Lester au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 90 %
7.2.3	Election de Mme Gaëlle Olivier au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 93 %
7.3	Réélection de Hotz & Goldmann en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 91 %



Richemont

Assemblée générale ordinaire du 11.09.2024

7 1000	mblee generale ordinalie dd 11.00.2024				
N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1	Réélection de Mme Wendy Luhabe en tant que représentante des actionnaires "A"	POUR	POUR		✓ 93 %
	Elections au conseil d'administration				
5.1	Réélection de Dr. Johann Rupert en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2	Réélection de M. Josua Malherbe	POUR	• CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 91 %
5.3	Réélection de M. Nikesh Arora	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de M. Clayton Brendish	POUR	• CONTRE	Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
5.5	Réélection de Mme Fiona Druckenmiller	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de M. Burkhart Grund	POUR	• CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (CFO).	✓ 97 %
5.7	Réélection de Dr. Keyu Jin	POUR	• CONTRE	Elle a été impliquée dans une sérieuse controverse par le passé.	✓ 97 %
5.8	Réélection de M. Jérôme Lambert	POUR	• CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (COO).	✓ 96 %
5.9	Réélection de Mme Wendy Luhabe	POUR	POUR		✓ 95 %
5.10	Réélection de M. Jeff Moss	POUR	POUR		✓ 100 %
5.11	Réélection de Dr. Vesna Nevistic	POUR	POUR		✓ 99 %
5.12	Réélection de Mme Maria Ramos	POUR	POUR		✓ 98 %
5.13	Réélection de M. Anton Rupert	POUR	POUR		✓ 93 %
5.14	Réélection de M. Abraham (Bram) Schot	POUR	POUR		✓ 98 %
5.15	Réélection de M. Patrick Thomas	POUR	• CONTRE	Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %
5.16	Réélection de Mme Jasmine Whitbread	POUR	POUR		✓ 99 %
5.17	Election de M. Gary Saage	POUR	POUR		✓ 86 %
5.18	Election de M. Nicolas Bos	POUR	• CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 97 %
6	Elections au comité de rémunération				
6.1	Réélection de M. Clayton Brendish au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Brendish au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2	Réélection de Mme Fiona Druckenmiller au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 94 %
6.3	Réélection de Dr. Keyu Jin au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Jin au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
6.4	Réélection de Mme Maria Ramos au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	✓ 91 %
6.5	Réélection de Mme Jasmine Whitbread au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 94 %
6.6	Election de M. Abraham (Bram) Schot au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	• CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 31 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 79 %
8	Réélection de l'Etude Gampert, Demierre, Moreno en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale				
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %
9.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 76 %



Sandoz Group

Assemblée générale ordinaire du 30.04.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Rés	sultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		*	98 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		~	98 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		~	100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		*	98 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Gilbert Ghostine en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		~	100 %
5.1.2	Réélection de Dr. Karen Hübscher	POUR	POUR		~	100 %
5.1.3	Réélection de Dr. Shamiram Feinglass	POUR	POUR		~	100 %
5.1.4	Réélection de M. Urs Riedener	POUR	POUR		~	99 %
5.1.5	Réélection de Dr. Aarti Shah	POUR	POUR		~	100 %
5.1.6	Réélection de M. Yannis Skoufalos	POUR	POUR		~	99 %
5.1.7	Réélection de Mme Maria Varsellona	POUR	POUR		~	100 %
5.2.1	Election de Dr. Mathai Mammen	POUR	POUR		~	100 %
5.2.2	Election de M. Graeme D. Pitkethly	POUR	POUR		~	100 %
5.2.3	Election de M. Michael Rechsteiner	POUR	POUR		~	100 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1.1	Réélection de M. Urs Riedener au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		*	99 %
5.3.1.2	Réélection de Dr. Aarti Shah au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		*	99 %
5.3.1.3	Réélection de M. Yannis Skoufalos au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		*	98 %
5.3.1.4	Réélection de Mme Maria Varsellona au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		*	99 %
5.3.2	Election de M. Michael Rechsteiner au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		*	99 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		*	93 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	*	87 %
6.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante. La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	•	88 %
7	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		~	100 %
8	Réélection de Proxy Advoro Zurich en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		~	100 %



Siegfried

Assemblée générale ordinaire du 18.04.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 100 %
2.1	Réduction du capital par remboursement de valeur nominale	POUR	POUR		✓ 99 %
2.2	Ajustement de la marge de fluctuation du capital	POUR	POUR		✓ 96 %
3	Augmentation du capital conditionnel réservé aux employés	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 58 %
				La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 98 %
5.3.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 92 %
5.3.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 92 %
				Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	
				Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	
6.1	Elections au conseil d'administration				
6.1.1	Réélection de Dr. Alexandra Brand	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.2	Réélection de Mme Elodie Cingari	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.3	Réélection de Mme Isabelle Welton	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.4	Réélection de Prof. Dr. Wolfram Carius	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.5	Réélection de Dr. Andreas Casutt	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.6	Réélection de Dr. Martin Schmid	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1.7	Réélection de Dr. Beat R. Walti	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Réélection de Dr. Andreas Casutt en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %
6.3	Elections au comité de rémunération				
6.3.1	Réélection de Mme Isabelle Welton au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
6.3.2	Réélection de Dr. Martin Schmid au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
0.3.2					
6.3.3	Réélection de Dr. Beat R. Walti au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	• CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 104 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 81 %



Sika

Assemblée générale ordinaire du 26.03.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Elections au conseil d'administration				
4.1.1	Réélection de M. Victor Waldemar Balli	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.2	Réélection de Mme Lucrèce Foufopoulos-De Ridder	POUR	POUR		✓ 100 %
4.1.3	Réélection de M. Justin Marshall Howell	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1.4	Réélection de Mme Gordana Landén	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.5	Réélection de Mme Monika Ribar	POUR	POUR		✓ 91 %
4.1.6	Réélection de M. Paul Schuler	POUR	POUR		✓ 96 %
4.1.7	Réélection de M. Thierry F. J. Vanlancker	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Election de M. Thomas Aebischer	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Election de M. Thierry F. J. Vanlancker en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Elections au comité de nomination et rémunération				
4.4.1	Réélection de M. Justin Marshall Howell au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 91 %
4.4.2	Réélection de Mme Gordana Landén au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
4.4.3	Election de M. Paul Schuler au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 93 %
4.5	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 100 %
4.6	Réélection de M. Jost Windlin en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %



Straumann

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 90 %
				Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	
				La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✔ 90 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	• CONTRE	Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 92 %
				Le montant demandé ne permet pas de respecter les lignes directrices d'Ethos.	
5.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 91 %
	3			Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	
6	Elections au conseil d'administration				
6.1	Réélection de Mme Petra Rumpf en tant que membre et élection en tant que présidente du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %
6.2	Réélection de Dr. oec. Olivier A. Filliol	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Réélection de M. Marco Gadola	POUR	• CONTRE	Il exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 66 %
6.4	Réélection de Dr. h.c. Thomas Straumann	POUR	POUR		✓ 99 %
6.5	Réélection de Mme Regula Wallimann	POUR	POUR		✓ 100 %
6.6	Election de Mme Xiaoqun Clever-Steg	POUR	POUR		✓ 100 %
6.7	Election de M. Stefan Meister	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au comité de nomination et rémunération				
7.1	Election de Dr. oec. Olivier A. Filliol au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 100 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.2	Réélection de M. Marco Gadola au comité de nomination et rémunération	POUR	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Gadola au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 65 %
7.3	Réélection de Mme Regula Wallimann au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Réélection de NEOVIUS en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 100 %



Swatch Group

Assemblée générale ordinaire du 08.05.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels et du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	• CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.	✓ 73 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 99 %
4	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale				
4.1.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration (pour les fonctions non-exécutives)	POUR	POUR		✓ 95 %
4.1.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe du conseil d'administration (pour les fonctions exécutives)	POUR	• CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 88 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
4.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale des membres exécutifs du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 67 %
				Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	
4.4	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 67 %
				Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	
5	Elections au conseil d'administration				
5.1	Réélection de Mme Nayla Hayek	POUR	• CONTRE	Elle préside le comité d'audit, n'est pas indépendant et l'indépendance du comité est insuffisante.	✓ 71 %
				Elle exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	
5.2	Réélection de M. Ernst Tanner	POUR	• CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 29 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 85 %
				Il a 78 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	
5.3	Réélection de Mme Daniela Aeschlimann	POUR	POUR		✓ 75 %
5.4	Réélection de M. Nick Hayek Jr.	POUR	• CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente.	✓ 77 %
				Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	



Réflection de Dr. de, Claude Nicollier POUR POUR CONTRE Il a 80 and, ce qui dépasse à la limite foté pur Ethon. Il a 80 and, ce qui dépasse à limite foté pur Ethon ce qui dépasse à limite foté pur Ethon ce pur Ethon ce pur ethon de la conseil des certaines de foté pur ethon de la conseil des certaines au sein du conseil des ministration, non élection en la conseil des ministration, son élection en pur pur pur et pur pur et étre pur que étre pur pur et étre pur l'este etre pur que étre pur p						
depuis 19 ans, or qui dépasse la limite foxée par Ethos. Il a 80 ans, ce qui dépasse	N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
Référence Dr. cec. Jean-Pierre Roth POUR CONTRE file a 7 ann., ce qui dépasse la limite ficée par Effox. Election de M. Marc A. Hayek POUR POUR CONTRE file ast simulariement membre de la permanente. Il représente un actionnaire important el cet actionnaire est déjà suffisamment représente au sein du conseil d'administration Conseil. Elections au comité de rémunération POUR CONTRE Contre Eloca ne peut pas approuver foliciton de M. Hayek au sein du conseil d'administration Conseil d'administration, son décoto au comité ne peut pas approuver Comme Elbos	5.5	Réélection de Prof. Dr. h.c. Claude Nicollier	POUR	• CONTRE	depuis 19 ans, ce qui dépasse la limite	✓ 86 %
Fixe Election de M. Marc A. Hayek POUR P						
direction geherate de façon permanente. Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil. Réélection de Mme Nayla Hayek en tant que président du conseil d'administration POUR CONTRE Comme Ethon ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au provvée. POUR CONTRE Comme Ethon ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration. Réélection de Mme Nayla Hayek au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethon ne peut pas approuver l'élection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR CONTRE Comme Ethon ne peut pas être approuvée. POUR POUR POUR CONTRE Comme Ethon ne peut pas être approuvée. POUR POUR Réélection de M. Ernst Tanner au comité de rémunération POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR CONTRE Comme Ethon ne peut pas approuver l'élection de M. Tanner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR POUR POUR CONTRE Comme Ethon ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethon ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethon ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR CONTRE Comme Ethon ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR CONTRE Comme Ethon ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR CONTRE Comme Ethon ne peut pas approuver l'élection de Dr. cec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR CONTRE Comme Ethon ne peut pas être approuvée. POUR De Lection de Price du mandait de la société de rév	5.6	Réélection de Dr. oec. Jean-Pierre Roth	POUR	• CONTRE		✓ 85 %
et ect actionnaire est déjà suffisamment riprésenté au sein du conseil d'administration conseil d'administration président du conseil d'administration de Mile Nayla Hayek en tant que président du conseil d'administration oné éction en peut pas être approuvée. 3 Elections au comité de rémunération 4 POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mile Nayla Hayek au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas être approuvée. 5 Réélection de Mile Nayla Hayek au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas être approuvée. 6 SA Réélection de Mile Nayla Hayek au comité de rémunération POUR POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas être approuvée. 7 4 % Réélection de Mile Nayla Hayek au comité de rémunération POUR POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas être approuvée. 8 Réélection de Mile Nayla Hayek au comité de rémunération POUR POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas etre approuvée. 9 POUR POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mile Nayla Hayek au comité de rémunération POUR POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas etre approuvée. 9 Réélection de Mile Nick Hayek Jr. au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mile Pour Pour POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mile Pour Pour Réélection au comité ne peut pas être approuvée. 9 POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. 9 POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. 9 POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. onc. Roin au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. 9 POUR POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. onc. Roin au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. 9 POUR Election de Mile Pour pas être approuvée. 9 POUR La durée du mand	5.7	Election de M. Marc A. Hayek	POUR	• CONTRE	direction générale de façon	✓ 76 %
consell d'administration Félection de M. Hayek au sein du conseit d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée. Elections au comité de rémunération FOUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Nayla Hayek au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ernst Tanner au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas être approuvée. 7 4 % réélection de M. Ernst Tanner au comité de rémunération POUR POUR POUR POUR POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas être approuvée. 7 3 % réélection de M. Nick Hayek Jr. au comité de rémunération POUR POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. h.c. Claude Nicollier au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. h.c. Nicollier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas étre approuver l'élection de Prof. Dr. h.c. Nicollier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuver l'élection de Dr. oec. Jean-Pierre Roth au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR Election de Provy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision est de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.					et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du	
Réélection de Mme Nayla Hayek au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Ernst Tanner au comité de rémunération POUR POUR POUR POUR POUR POUR POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tanner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR Réélection de M. Nick Hayek Jr. au comité de rémunération POUR POUR CONTRE COMTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. h.c. Claude Nicollier au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. h.c. Nicollier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Jean-Pierre Roth au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR POUR POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR Election de Proxy Voting Services GmbH en tant que POUR POUR CONTRE La durée du mandat de la société de révision et de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	5.8		POUR	• CONTRE	l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être	✓ 71 %
Télection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. 3.2 Réélection de M. Ernst Tanner au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Tanner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. 3.3 Réélection de Mme Daniela Aeschlimann au comité de rémunération POUR POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas être approuvée. 3.4 Réélection de M. Nick Hayek Jr. au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. 3.5 Réélection de Prof. Dr. h.c. Claude Nicollier au comité de POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. h.c. Nicollier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuver. 3.6 Réélection de Dr. oec. Jean-Pierre Roth au comité de POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuver. 3.7 Election de M. Marc A. Hayek au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Pour et place approuver l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuver l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuver l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. 3 Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que POUR POUR CONTRE La durée du mandat de la société de révision et de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	6	Elections au comité de rémunération				
l'élection de M. Tanner au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. 3.3 Réélection de M. Nick Hayek Jr. au comité de rémunération 8.4 Réélection de M. Nick Hayek Jr. au comité de rémunération 8.5 Réélection de Prof. Dr. h.c. Claude Nicollier au comité de rémunération 8.6 Réélection de Prof. Dr. h.c. Claude Nicollier au comité de rémunération 8.6 Réélection de Prof. Dr. h.c. Claude Nicollier au comité de rémunération 8.6 Réélection de Dr. oec. Jean-Pierre Roth au comité de rémunération 8.6 Réélection de Dr. oec. Jean-Pierre Roth au comité de rémunération 8.7 Election de M. Marc A. Hayek au comité de rémunération 8.8 POUR 8 CONTRE 9 CONTRE 9 CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. h.c. Nicollier au sein du conseil d'administration son élection au comité ne peut pas être approuvée. 8 CONTRE 1 Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. 8 CONTRE 1 Election de M. Marc A. Hayek au comité de rémunération 9 POUR 9 CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. 9 POUR 9 POUR 9 POUR 1 Election de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. 9 9 % POUR 1 Election de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant 9 POUR 9 POUR 1 CONTRE La durée du mandat de la société de révision est de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	6.1	Réélection de Mme Nayla Hayek au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	l'élection de Mme Hayek au sein du conseil d'administration, son élection	✓ 68 %
rémunération Réélection de M. Nick Hayek Jr. au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Réélection de Prof. Dr. h.c. Claude Nicollier au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. h.c. Nicollier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Réélection de Dr. oec. Jean-Pierre Roth au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Election de M. Marc A. Hayek au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Election de M. Marc A. Hayek au comité de rémunération POUR POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Election de Proxy Voting Services GmbH en tant que POUR POUR La durée du mandat de la société de révision est de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	6.2	Réélection de M. Ernst Tanner au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	l'élection de M. Tanner au sein du conseil d'administration, son élection	✓ 74 %
l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas approuver l'élection de Prof. Dr. h.c. Claude Nicollier au comité de rémunération Réélection de Prof. Dr. h.c. Claude Nicollier au comité de rémunération Réélection de Prof. Dr. h.c. Nicollier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Réélection de Dr. oec. Jean-Pierre Roth au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR POUR POUR POUR La durée du mandat de la société de révision est de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	6.3		POUR	POUR		✓ 73 %
rémunération rémunération l'élection de Prof. Dr. h.c. Nicollier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Réélection de Dr. oec. Jean-Pierre Roth au comité de rémunération POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR CONTRE Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. POUR POUR POUR POUR La durée du mandat de la société de révision est de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	6.4	Réélection de M. Nick Hayek Jr. au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	l'élection de M. Hayek Jr. au sein du conseil d'administration, son élection	✓ 68 %
rémunération l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas approuver l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. Election de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision CONTRE La durée du mandat de la société de révision est de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	6.5		POUR	• CONTRE	l'élection de Prof. Dr. h.c. Nicollier au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être	✓ 82 %
l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée. 7 Election de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant 8 Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision 9 POUR CONTRE La durée du mandat de la société de révision est de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	6.6		POUR	• CONTRE	l'élection de Dr. oec. Roth au sein du conseil d'administration, son élection	✓ 81 %
représentant indépendant Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de POUR CONTRE La durée du mandat de la société de vé 86 % révision révision la limite fixée par Ethos.	6.7	Election de M. Marc A. Hayek au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	l'élection de M. Hayek au sein du conseil d'administration, son élection	✓ 73 %
révision révision est de 32 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	7		POUR	POUR		✓ 99 %
9 Modification des statuts POUR POUR	3		POUR	• CONTRE	révision est de 32 ans, ce qui dépasse	✓ 86 %
	9	Modification des statuts	POUR	POUR		✓ 80 %



Swiss Life

Assemblée générale ordinaire du 15.05.2024

	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	• CONTRE	Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.	✓ 91 %
				Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs.	
				Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 95 %
5	Elections au conseil d'administration				
5.1	Réélection de Dr. iur. Rolf Dörig en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 16 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 90 %
5.2	Réélection de M. Thomas Buess	POUR	POUR		✓ 99 %
5.3	Réélection de Prof. Dr. Monika Bütler	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Réélection de Mme Philomena Colatrella	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de Dr. Adrienne Corboud Fumagalli	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de Prof. Dr. Damir Filipovic	POUR	POUR		✓ 95 %
5.7	Réélection de M. Stefan Loacker	POUR	POUR		✓ 98 %
5.8	Réélection de M. Severin Moser	POUR	POUR		✓ 99 %
5.9	Réélection de Prof. Dr. Henry M. Peter	POUR	• CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 18 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✔ 88 %
5.10	Réélection de Dr. Martin Schmid	POUR	POUR		✓ 95 %
5.11	Réélection de Mme Franziska Tschudi Sauber	POUR	• CONTRE	Elle siège au conseil d'administration depuis 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 89 %
5.12	Réélection de Dr. Klaus Tschütscher	POUR	POUR		✓ 90 %
	Elections au comité de rémunération				
5.13	Réélection de Dr. Martin Schmid au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 93 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.14	Réélection de Mme Franziska Tschudi Sauber au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Tschudi Sauber au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 87 %
5.15	Réélection de Dr. Klaus Tschütscher au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 88 %
6	Réélection de Zürcher Rechtsanwälte en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 99 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	• CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 22 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✔ 80 %
8	Modifications des statuts	POUR	POUR		✓ 98 %
9	Réduction du capital par annulation d'actions	POUR	POUR		✓ 99 %



Swiss Re

Assemblée générale ordinaire du 12.04.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résulta
1.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR		✓ 90 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 99 %
1.3	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 99 %
3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	As mentioned under ITEM 1.1, in 2022, two out of five financial KPIs relevant for the group API pool were missed during the year under review. Indeed, the ENW per share growth was at -5.9%, significantly below the target of 10% and the P&C Reinsurance's normalised combined ratio of 96.9% did not deliver against its target of less than 94%. Besides, the L&H Reinsurance reported a net income of USD 416 million for 2022, above the target net income of approximately USD 300 million, the Corporate Solutions' combined ratio was 93.1%, outperforming the external target of less than 95% and Swiss Re's capital position remained very strong, with the Group Swiss Solvency Test (SST) ratio of 294% above the 200–250% target range performance.	✓ 94 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1	Elections au conseil d'administration				
5.1.1	Réélection de M. Jacques de Vaucleroy en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 94 %
5.1.2	Réélection de Mme Karen Gavan	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.3	Réélection de Mme Vanessa Lau	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de M. Joachim Oechslin	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.5	Réélection de Mme Deanna Ong	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.6	Réélection de M. Jay Ralph	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.7	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.8	Réélection de M. Philip K. Ryan	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.9	Réélection de Mme Pia Tischhauser	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.10	Réélection de M. Sir Paul Tucker	POUR	POUR		✓ 99 9
5.1.11	Réélection de M. Larry Zimpleman	POUR	POUR		✓ 99 9
5.1.12	Election de Mme Geraldine Matchett	POUR	POUR		✓ 99 °
5.2	Elections au comité de rémunération				
5.2.1	Réélection de Mme Karen Gavan au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 °
5.2.2	Réélection de Mme Deanna Ong au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 95 °
5.2.3	Réélection de M. Jay Ralph au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 93 9
5.2.4	Réélection de Dr. Jörg Reinhardt au comité de rémunération	POUR	POUR		~



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.3	Réélection de Proxy Voting Services GmbH en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 99 %
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 83 %
				La rémunération du président dépasse la moyenne de celle des membres de la direction générale (excl. CEO) sans justification adéquate.	
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe et variable à long terme de la direction générale	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 84 %
				La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos.	



Temenos

Assemblée générale ordinaire du 07.05.2024

	-				
N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR		✓ 100 %
1.3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	X 34 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 93 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale. La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 84 %
5	Modification des statuts				
5.1	Modification des statuts: Siège social	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Modification des statuts: But social	POUR	POUR		✓ 100 %
5.3	Création d'une marge de fluctuation du capital et d'un capital conditionnel	POUR	• CONTRE	L'autorisation permet une réduction du capital de plus de 5% du capital sans justification adéquate.	✓ 90 %
5.4	Modification des statuts: Capital-actions, assemblée générale et annonces	POUR	• CONTRE	Plusieurs modifications statutaires sont présentées au vote de manière groupée et les modifications avec une incidence négative sont prépondérantes. La modification permet la tenue d'assemblées uniquement virtuelles sans justification adéquate.	X 41 %
5.5	Modification des statuts: Conseil d'administration, rémunération et mandats externes	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Elections au conseil d'administration				
6.1.1	Election de Mme Laurie Readhead	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1.2	Election de Dr. Michael Gorriz	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2.1	Réélection de M. Thibault de Tersant	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2.2	Réélection de Dr. Peter Spenser	POUR	POUR		✓ 96 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.2.4	Réélection de Mme Cecilia Hultén	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2.5	Réélection de M. Xavier Cauchois	POUR	POUR		✓ 97 %
6.2.6	Réélection de Mme Dorothée Deuring	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Elections au comité de rémunération				
7.1	Réélection de Dr. Peter Spenser au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant. Il a fait partie du comité de	✓ 81 %
				rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	
7.2	Réélection de M. Maurizio Carli au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 80 %
				Il a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	
7.3	Réélection de Mme Cecilia Hultén au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✔ 80 %
				Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	
7.4	Réélection de Mme Dorothée Deuring au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et le système de rémunération est très insatisfaisant.	✓ 82 %
				Elle a fait partie du comité de rémunération durant l'exercice précédent et aucune amélioration jugée satisfaisante n'a été constatée suite à un vote lié aux rémunérations fortement contesté lors d'une précédente assemblée générale.	
8	Election de KBLex SA en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	• CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 21 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 78 %



UBS

Assemblée générale ordinaire du 24.04.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 99 %
2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✔ 84 %
				La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	• CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs.	✓ 93 %
				Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Création d'un capital conditionnel pour la conversion d'obligations convertibles	POUR	• CONTRE	L'autorisation d'augmenter le capital, à but général de financement sans droit préférentiel de souscription, dépasse 10% du capital déjà émis.	✓ 91 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 95 %
7	Elections au conseil d'administration				
7.1	Réélection de M. T. Colm Kelleher en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 96 %
7.2	Réélection de M. Lukas Gähwiler	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Réélection de M. Jeremy Anderson	POUR	POUR		✓ 98 %
7.4	Réélection de Mme Claudia Böckstiegel	POUR	POUR		✓ 99 %
7.5	Réélection de M. William Dudley	POUR	POUR		✓ 99 %
7.6	Réélection de M. Patrick Firmenich	POUR	POUR		✓ 99 %
7.7	Réélection de Prof. Dr. Fred Hu	POUR	POUR		✓ 97 %
7.8	Réélection de M. Mark Hughes	POUR	POUR		✓ 99 %
7.9	Réélection de Mme Nathalie Rachou	POUR	POUR		✓ 99 %
7.10	Réélection de Mme Julie G. Richardson	POUR	POUR		✓ 98 %
7.11	Réélection de Mme Jeanette Wong	POUR	POUR		✓ 98 %
7.12	Election de Mme Gail Kelly	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Elections au comité de rémunération				
8.1	Réélection de Mme Julie G. Richardson au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 93 %
8.2	Réélection de Mme Jeanette Wong au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
8.3	Election de Prof. Dr. Fred Hu au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
9.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✔ 90 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	• CONTRE	La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 90 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.	✓ 88 %
9.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	• CONTRE	La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 91 %
10.1	Réélection de ADB Altorfer Duss & Beilstein AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
10.2	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	• CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 26 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 93 %
10.3	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision spécial	POUR	POUR		✓ 99 %



VAT Group

Assemblée générale ordinaire du 14.05.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 99 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	• CONTRE	Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante. Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enieux matériels.	✓ 94 %
2	Verwendung des Bilanzgewinns und Festsetzung der Dividende				
2.1	Emploi du bénéfice	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1	Elections au conseil d'administration				
4.1.1	Réélection de Dr. Martin Komischke en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.2	Réélection de M. Urs Leinhäuser	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.3	Réélection de M. Karl Schlegel	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.4	Réélection de Dr. Hermann Gerlinger	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.5	Réélection de Dr. Libo Zhang	POUR	POUR		✓ 86 %
4.1.6	Réélection de M. Daniel Lippuner	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Réélection de Prof. Dr. Petra Denk	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Election de M. Thomas Piliszczuk	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de nomination et rémunération				
4.2.1	Réélection de M. Urs Leinhäuser au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2.2	Réélection de Dr. Hermann Gerlinger au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.3	Réélection de Dr. Libo Zhang au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR		✓ 77 %
5	Réélection de M. Roger Föhn en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 98 %
7.1	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR		✓ 88 %
7.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
7.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR		✓ 99 %
7.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération variable à long terme de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
7.5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 99 %



Zurich Insurance Group

Assemblée générale ordinaire du 10.04.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	• CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 81 %
				La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	
1.3	Approbation du rapport de durabilité	POUR	• CONTRE	Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs.	✓ 92 %
				Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.	
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1	Elections au conseil d'administration				
4.1.1	Réélection de M. Michel M. Liès en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.2	Réélection de Mme Joan Amble	POUR	• CONTRE	Le taux de participation de Mme Amble aux séances du conseil est insuffisant, sans explication satisfaisante.	✓ 89 %
4.1.3	Réélection de Mme Catherine P. Bessant	POUR	POUR		✓ 97 %
4.1.4	Réélection de Dr. rer. pol. Christoph Franz	POUR	POUR		✓ 98 %
4.1.5	Réélection de Dr. Michael Halbherr	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.6	Réélection de Dr. oec. Sabine Keller-Busse	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.7	Réélection de Dr. iur. Monica Mächler	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.8	Réélection de M. Kishore Mahbubani	POUR	• CONTRE	Il a 76 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 91 %
4.1.9	Réélection de Dr. Peter Maurer	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.10	Réélection de Mme Jasmin Staiblin	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.11	Réélection de M. Barry Stowe	POUR	POUR		✓ 99 %
4.1.12	Election de M. John Rafter	POUR	POUR		✓ 99 %
4.2	Elections au comité de rémunération				
4.2.1	Réélection de M. Michel M. Liès au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 97 %
4.2.2	Réélection de Mme Catherine P. Bessant au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2.3	Réélection de Dr. rer. pol. Christoph Franz au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 92 %
4.2.4	Réélection de Dr. oec. Sabine Keller-Busse au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
4.2.5	Réélection de M. Kishore Mahbubani au comité de rémunération	POUR	• CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Mahbubani au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 89 %



N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Notre position	Notre commentaire	Résultat
4.2.6	Réélection de Mme Jasmin Staiblin au comité de rémunération	POUR	POUR		✓ 96 %
4.3	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR		✓ 100 %
4.4	Réélection de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR		✓ 96 %
5.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	• CONTRE	La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✔ 86 %